

La Commune de Haute-Goulaine

lance sa campagne de recrutement

D'AGENTS RECENSEURS

Tous les 5 ans, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées. En 2020, la Commune de Haute-Goulaine sera recensée du 16 janvier au 15 février 2020. Pour cette enquête, la Mairie recherche plusieurs agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants du 16 janvier au 15 février 2020. Ils devront au préalable participer à 2 demi-journées de formation obligatoire entre le 6 janvier et le 15 janvier 2020 et effectuer une tournée de reconnaissance entre ces 2 séances de formation.

Missions :

- Suivre obligatoirement les formations organisées par l'INSEE début janvier
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer les adresses du secteur attribué et les faire valider par le coordonnateur communal
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Accompagner et inciter les habitants à répondre par Internet et suivre les réponses faites par Internet
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières rencontrées au coordonnateur communal.

Profil souhaité :

- Aptitudes relationnelles et capacité au dialogue (Savoir informer, écouter les personnes recensées et aider certains habitants à remplir les questionnaires)
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée et le samedi)
- Rigueur, organisation et méthode (Être en capacité notamment d'organiser les tournées de façon optimale, de suivre l'ensemble des réponses de son secteur et de s'assurer de la qualité des résultats)
- Discrétion, confidentialité et neutralité (Respect du secret statistique et de la confidentialité des données individuelles collectées)
- Aisance avec les nouvelles technologies (Internet, smartphone) et connaissance de l'outil informatique
- Connaissance de la commune de Haute-Goulaine souhaitable.
- Permis B et véhicule personnel exigés
- Téléphone portable exigé pour la réception de SMS.

Conditions d'exercice :

- Disponibilité à partir du 6 janvier 2020 pour la première phase de formation et de reconnaissance du terrain
- Du 16 janvier au 15 février 2020 : travail en journée, en soirée et le samedi
- Déplacements sur le secteur prédéfini pour le recensement

Date limite de dépôt des candidatures : *samedi 2 novembre 2019*

Des entretiens de recrutement seront organisés courant novembre 2019

Adresser lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative :

Par courrier à :

Madame le Maire

Mairie de Haute-Goulaine

2, rue Victor Hugo – 44115 Haute-Goulaine

Ou via le site internet de la commune, rubrique « Recrutement » : www.hautegoulaine.fr